

**CENTRE DE GESTION  
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE  
DE VAUCLUSE**  
80 rue Marcel Demonque  
AGROPARC  
CS 60508  
**84908 AVIGNON CEDEX 9**

Tél : 04 32 44 89 30

<p><b>PROCÈS-VERBAL</b></p> <p><b>RÉUNION</b></p> <p><b>DU CONSEIL D'ADMINISTRATION</b></p> <p><b>DU 19 SEPTEMBRE 2023</b></p>
--

L'an deux mille vingt-trois et le dix-neuf septembre à onze heures, le Conseil d'administration du Centre de Gestion, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Maurice CHABERT.

**Etaient présents** : Monsieur Hervé FLAUGERE, Monsieur Didier PERELLO, Madame Sonia HAQUET, Monsieur Gilles RIPERT, Monsieur André AIELLO, Monsieur Marc MOSSE, Monsieur Max RASPAIL, Madame Martine DURIEU, Monsieur Jean-Pierre LARGUIER, Madame Laurence CHABAUD – GEVA, Monsieur Frédéric ROUET, Madame Valérie MICHELIER, Monsieur Antony ZILIO, Madame Béatrice PAUMIER, Monsieur François LUCAS.

**Etaient absents excusés** : Monsieur Alain OUDARD et sa suppléante Madame Jocelyne RAVET, Monsieur Michel PARTAGE et son suppléant Monsieur Stéphane SAUVAGEON, Monsieur Serge SOLER et sa suppléante Madame Nadine DRIES, Madame Carine BLANC et sa suppléante Madame Annie MILLET.

**Etaient représentées** : Madame Dominique ANCEY a donné procuration au Président Maurice CHABERT pour la représenter et voter en son nom, Madame Sophie MARQUEZ a donné pouvoir à Monsieur Max RASPAIL pour la représenter et voter en son nom.

Présence de Madame Isabelle PIGOULLIÉ-RODULFO, Directrice du CDG84, de Madame Marie-Mélanie GODARD, Directrice Adjointe et de Madame Muriel DURNEY, Directrice Adjointe.

Monsieur Maurice CHABERT souhaite la bienvenue à ses collègues, et les remercie de leur présence.

Il est proposé d'examiner tout de suite le procès-verbal de la séance du 22 juin dernier.

---

### **Approbation du procès-verbal de la séance du 22 juin 2023**

---

Le procès-verbal de la séance du 22 juin 2023 est approuvé à l'unanimité.

---

### **Election d'un Vice-Président et désignation d'un administrateur délégué**

---

Le Président propose d'évoquer la désignation de l'administrateur délégué puis de procéder au vote pour l'élection du Vice-Président.

M.LARGUIER demande la parole. Il indique aux membres du Conseil d'Administration qu'il a présenté sa candidature en tant que Vice-Président et administrateur délégué. Les deux fonctions sont pour lui équivalentes et il tient à ce que ce soit spécifié.

Mme MICHELIER intervient pour évoquer les candidatures de membres suppléants du Conseil d'Administration. Sa préoccupation concerne la validité de ces candidatures et ne souhaiterait pas, que par leur maintien, le scrutin soit invalidé.

Le Président entend ce questionnement, notamment au regard d'une conséquence potentielle qui tendrait à ce que le membre titulaire siégerait en même temps que son membre suppléant.

M.FLAUGERE prend la parole et indique qu'il a proposé sa candidature car il souhaitait que le nord Vaucluse soit représenté. Il tient à préciser qu'il s'en remet « au bon vouloir » et qu'il accueillera le scrutin quelle que soit son issue.

Monsieur le Président rappelle qu'il lui appartient de pouvoir désigner un administrateur délégué. Il propose la candidature de Monsieur Jean-Pierre LARGUIER ; il demande aux membres du Conseil d'Administration de bien vouloir s'exprimer sur cette proposition. Aucune remarque n'est formulée. M.LARGUIER est désigné par le Président du CDG 84 en tant qu'Administrateur Délégué à la communication. Cette décision sera prise par un arrêté du Président.

Monsieur le Président propose de passer à l'élection du Vice-Président.

Les 9 candidatures sont rappelées.

Mme Sonia HAQUET demande s'il est possible que chaque candidat puisse se présenter et exposer brièvement ses motivations. Les neuf candidats s'expriment.

Le scrutin se déroule de la manière suivante :

Le scrutin utilisé est le vote à bulletin secret.

Les résultats issus du 1<sup>er</sup> tour sont les suivants :

Candidats	Suffrages
Jean-Pierre LARGUIER	0
Frédéric ROUET	7
Christophe REYNIER - DUVAL	0
Hervé FLAUGERE	5
Martine DURIEU	2
Sonia HAQUET	3
Marc MOSSE	1
Charlotte CARBONNEL	0
Annie MILLET	0

Aucun candidat n'ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, il est procédé à un deuxième tour.

Sont retenus pour le second tour : **Monsieur Frédéric ROUET**, et **Monsieur Hervé FLAUGERE**.

Les résultats issus du 2<sup>ème</sup> tour sont les suivants :

Candidats	Suffrages
Frédéric ROUET	13
Hervé FLAUGERE	5

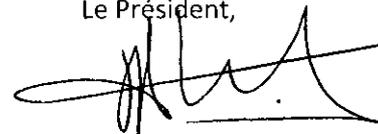
Est élu Vice-Président délégué au dialogue social **Monsieur Frédéric ROUET** à la majorité relative des suffrages.

Avant de lever la séance, Monsieur le Président rappelle que ce poste vacant de Vice-Président n'était pas nécessairement à pourvoir, au regard de l'article 21 du décret n° 85-643 du 26 juin 1985, mais qu'il lui a semblé opportun, au regard de l'activité du CDG 84, de procéder à cette élection.

Les élus concernés sont félicités.

La séance est levée à 11h30.

Le Président,



Maurice CHABERT